LE CARRÉ
SAINTE-MAXIME
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
RÉGIE PERSONNALISÉE
« LE CARRÉ SAINTE-MAXIME »

Conseil d'Administration du 17 décembre 2025

Délibération n° 2025.51
Mise à jour et approbation du tableau des effectifs au 1er janvier 2026

Membres :
- en exercice : 6
- présents : 5
- représentés : 1
- votants : 6

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Le 17 décembre deux mille vingt-cinq, à 9h30, le Conseil d'administration de la régie personnalisée « **Le Carré Sainte-Maxime** » s'est tenu au siège dudit établissement, 107 route du Plan de La Tour, 83120 Sainte-Maxime, sur convocation de Monsieur Vincent MORISSE, Président.

Membres présents : Mme Véronique Lenoir, membre titulaire, M. Michel Faccin, membre titulaire, Mme Julienne Gautier, membre titulaire, Mme Claire Matari, membre titulaire, M. Patrick Vassal, membre titulaire.

M. Jean-Louis Rouffilange, membre suppléant représentant M. Vincent Morisse.

M. Jean-Maurice Zorzi, membre suppléant.

Membres excusés : M. Vincent Morisse, membre titulaire.

Secrétaire de séance : Mme Véronique Lenoir

Rapporteur de la délibération : Michel Faccin

Assistaient également à la séance : Valérie Boronad, Directrice du Carré Sainte-Maxime, Philippe Boronad, Directeur artistique du Carré, Claire Mieloszynski, Secrétaire Générale du Carré Sainte-Maxime.

Accusé de réception en préfecture
083-941544983-20251222-2025-51-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 décembre 2025
Délibération n°2025.51

OBJET : MISE A JOUR ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2221-10 et R. 2221-18 ;

Vu la délibération n° VSM-DEL-25004 du Conseil municipal de Sainte-Maxime en date du 6 février 2025 portant création de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » ;

Vu la délibération 2025.44 de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » en date du 29 octobre 2025 portant mise à jour et approbation du tableau des effectifs au 1er novembre 2025 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » ;

Considérant qu'aux termes de l'article 11 des statuts, il appartient au Conseil d'administration de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement de ses services ;

Considérant que le tableau des effectifs constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Directrice, sous réserve des crédits budgétaires ;

Considérant qu'il y a lieu d'inscrire et de mettre à jour au tableau des effectifs les emplois nécessaires à la bonne poursuite de l'activité, à compter du 1er janvier 2026 ;

Considérant la nécessité de prendre en compte, à compter du 1er janvier 2026, d'une part la suppression d'un emploi de chargée du mécénat, d'un emploi de responsable administratif et d'un emploi d'administratrice à temps partiel, d'autre part la création d'un poste de directeur financier en cohérence avec les besoins de fonctionnement, les missions confiées et le niveau de responsabilité des salariés ;

Considérant qu'il y a en conséquence lieu d'établir le tableau des effectifs comme suit :

Accusé de réception en préfecture
083-941544983-20251222-2025-51-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Pour mémoire - Tableau des effectifs au 1er novembre 2025

Emplois	Groupe (CCNEAC) ou grade	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires (en ETP)		
		TC	TNC	Total	Contrat de droit public	Contrat de droit privé	Total
FILIERE ADMINISTRATION - PRODUCTION							
Directeur	A+	1		1	1		1
Administrateur	2	1	0,8	1,80		2	2
Secrétaire Générale	3	1		1		1	1
Responsable administratif	4	1		1		1	1
Attaché d'administration et comptabilité	5	1		1		1	1
Chargé de l'accueil des artistes	5	1		1		1	1
FILIERE COMMUNICATION – RELATIONS PUBLIQUES – ACTION CULTURELLE							
Directrice de la communication	3	1		1		1	1
Responsable des actions d'éducation artistique et culturelle, de l'action culturelle et des relations publiques	4	2		2		2	2
Responsable de la communication audiovisuelle et multimédias	4	1		1		1	1
Chargée du mécénat	5	1		1		1	1
Responsable l'accueil du public et de la billetterie	4	1		1		1	1
FILIERE TECHNIQUE							
Directeur technique	3	1		1		1	1
FILIERE ARTISTIQUE							
Directeur Artistique	A	1		1		1	1

(TC = temps complet ; TNC = temps non complet)

Accusé de réception en préfecture
083-941544983-20251222-2025-51-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Tableau des effectifs au 1er janvier 2026

Emplois	Groupe (CCNEAC) ou grade	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires (en ETP)		
		TC	TNC	Total	Contrat de droit public	Contrat de droit privé	Total
FILIERE ADMINISTRATION - PRODUCTION							
Directeur	A+	1		1	1		1
Administrateur	2	1		1		1	1
Directeur financier	2	1		1		1	1
Secrétaire Générale	3	1		1		1	1
Attaché d'administration et comptabilité	5	1		1		1	1
Chargé de l'accueil des artistes	5	1		1		1	1
FILIERE COMMUNICATION – RELATIONS PUBLIQUES – ACTION CULTURELLE							
Directrice de la communication	3	1		1		1	1
Responsable des actions d'éducation artistique et culturelle, de l'action culturelle et des relations publiques	4	2		2		2	2
Responsable de la communication audiovisuelle et multimédias	4	1		1		1	1
Responsable l'accueil du public et de la billetterie	4	1		1		1	1
FILIERE TECHNIQUE							
Directeur technique	3	1		1		1	1
FILIERE ARTISTIQUE							
Directeur Artistique	A	1		1		1	1

(TC = temps complet ; TNC = temps non complet)

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

Accusé de réception en préfecture
083-941544983-20251222-2025-51-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

- **Approuver le tableau des effectifs au 1er janvier 2026,**
- **Inscrire les crédits nécessaires au budget principal.**

Signé le :

Vincent MORISSE
Président du Conseil d'administration
Le Carré Sainte-Maxime

Accusé de réception en préfecture
083-941544983-20251222-2025-51-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025